

**AVIS rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social
relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et du Département
de la Seine-Maritime**

SEANCE du 2 décembre 2025

Objet de l'appel à projet : création d'une structure d'accueil médico-sociale expérimentale de 6 places à destination des mineurs en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance de Seine Maritime.

Classement de la commission :

1. EPMS Fécamp

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie et le Président du Département de la Seine-Maritime.

L'avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie, de la préfecture de la Seine-Maritime et sur le site internet du Département de la Seine-Maritime.

Fait le 2 décembre 2025,

La co-Présidente de la commission
pour l'ARS de Normandie



Anne-Sophie DUBOIS

La co-Présidente de la commission
pour le Département de la Seine-Maritime



Florence THIBAUDEAU-RAINOT